

LA LOI SUR LES ASBL, LA COMPTABILITÉ DES ASBL ET LES BASES DU DROIT SOCIAL

A. Les instances de l'ASBL :

Rôle de l'assemblée générale et du conseil d'administration

Obligations en matière de convocation, de PV et de dépôt

Rôle du préposé à la gestion journalière et définition de la gestion journalière

Les responsabilités

- De l'ASBL
- Des membres
- Des administrateurs
- Du préposé à la gestion journalière

B. Obligations de publication :

- Que publier ?
- Quand publier ?
- Où publier ?
- La formule I et la formule II. En fonction de l'actualité, l'évolution probable de la législation sur les ASBL

C. La comptabilité des ASBL :

- Obligations comptables des ASBL : législation ; distinction entre petites, grandes et très grandes ASBL
- Distinction entre comptabilité simplifiée et comptabilité en partie double
- Obligations de dépôt liées aux comptabilités en partie double ou simplifiée, contenu des documents à déposer
- Le choix du type de comptabilité dans les ASBL
- Quelques éléments de base en matière fiscale : la déclaration patrimoniale, la déclaration à l'impôt des personnes morales et l'assujettissement à la TVA

D. Les bases du droit social :

- Le contrat de travail
- Le contrat de bénévolat
- Le règlement de travail
- Obligation lors de l'engagement
- Les affiliations obligatoires (médecine du travail etc.)



Objectifs

Permettre aux administrateurs d'avoir une vision d'ensemble des obligations des ASBL, de comprendre les comptes annuels qui leur sont fournis par les services de comptabilité ainsi que les obligations et les risques qu'ils prennent en tant qu'administrateurs. Cette formation débutera, peut-être, après l'adoption de la réforme du code des sociétés qui implique d'y inclure les ASBL. Nous en profiterons donc, si c'est le cas, pour préciser ce qui change pour les ASBL et ce qu'elles doivent mettre en œuvre pour se mettre en ordre.



Public

Cette formation est ouverte aux administrateurs, aux futurs créateurs d'ASBL ainsi qu'à toute personne du secteur associatif intéressée par ces aspects de gestion.

Formateur

Eric Vermeersch, directeur adjoint au CESEP. Il dispose d'un master en politique économique et sociale. Spécialisé en gestion financière et en droit des ASBL

Dates et lieu

Les samedis 2  septembre et le 6 octobre 2018, de 10h à 15h, à Namur

Participation

90 € professionnels – 75 € personnes individuelles – 38 € étudiants et personnes sans emploi